



## CONCOURS EN SALLE 2 x 18 m QUALIFICATIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

**SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JANVIER 2019**

Gymnase des Vertes Voyes , 1 route Royale  
Sainte Ménehould ( Fléchage sur place)

### BLASONS :

- Echauffement sur blason à 18 m
- 80 pour les Poussins
- 60 pour les Benjamins, Minimes ; Bare-Bow jeunes
- 40 pour les cadets, juniors , séniors 1 – 2 - 3 arc classique , bare-bow adultes
- Trispots verticaux pour les autres catégories

**NB :** - les archers arcs classiques qui souhaitent tirer sur blason de 40 doivent l'indiquer lors de leur inscription.

### SAMEDI

#### Après midi

Ouverture du greffe : 13h00  
Echauffement : 13h15 à 13h45  
Début des Tirs : 14h00

#### Soir

Ouverture du greffe : 17h30  
Echauffement : 17h45 à 18h15  
Début des Tirs : 18h30

### DIMANCHE

#### Après-midi

Ouverture du greffe : 12h30  
Echauffement : 12h45 à 13h15  
Début des Tirs : 13h30

Suivant le nombre d'inscrits, le départ du samedi soir pourra se faire en 1 seule vague

### RECOMPENSES :

- au premier de chaque catégorie
- le dimanche vers 17h00 suivies d'un vin d'honneur

### MISES :

J – S1 – S2 – S3 : 9 € - 2 départs 14 €  
P - B - M – C : 7 € - 2 départs 10 €

Correspondant : GAVART Franck  
34 Rue Bancelin 55120 LES ISLETTES  
Tél : 06 . 07 . 49 . 31 . 37  
Mail : gavart.franck@orange.fr

AVANT LE 3 JANVIER 2019

Chèque à l'ordre de : Compagnie d'Arc des Vallons d'Argonne

